



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5686
6 mai 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE, LE 6 MAI 1964,
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE

J'ai l'honneur de faire tenir ci-joint à Votre Excellence le texte d'un télégramme que lui adresse M. Fazil Kutchuk, vice-président de Chypre. M. Kutchuk n'ayant pas été autorisé à expédier ce télégramme via la poste chypriote à Nicosie, celui-ci a dû être adressé à la Mission de Turquie pour transmission à son destinataire.

Je serais obligé à Votre Excellence de bien vouloir faire distribuer le texte de ce télégramme comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la
Turquie auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Orhan ERALP

Monsieur le Président du Conseil de sécurité
Nations Unies

"Je viens d'apprendre de source sûre que trois appareils de l'armée de l'air grecque ont violé l'espace aérien de la République de Chypre en survolant, les 25 et 30 avril ainsi que les 1er et 4 mai, deux régions situées entre Kokkina et Girne, sur la côte nord-ouest de l'île.

J'élève la protestation la plus énergique contre cette action de la Grèce, qui témoigne du rôle que joue ce pays et de sa complicité dans les attaques répétées que les Grecs de Chypre dirigent contre les Chypriotes turcs depuis décembre dernier."

Le Vice-Président
FAZIL KUTCHUK

Nicosie, le 4 mai 1964

64-10027

